

Resilience : sa solution de télésurveillance pour les patients atteints de cancer remboursée par la Sécu

Resilience vient de faire valider sa solution de télésurveillance en oncologie auprès de la Haute autorité de santé. Grâce à cela, elle peut être remboursée par l'assurance maladie.

Temps de lecture : minute

10 novembre 2023

La Haute autorité de santé lui a donné un avis favorable. Ce qui fait de Resilience, la première solution de télésurveillance en oncologie à obtenir un remboursement pérenne. « D'autres solutions existent mais elles sont au stade d'expérimentation », précise Paul-Louis Belletante, le CSO de la société. Créée il y a deux ans, la startup a mis au point un outil qui envoie un questionnaire, une fois par semaine, aux patients atteints d'un cancer. En fonction de leur réponse, la plateforme envoie une alerte à l'équipe soignante pour adapter la prise en charge. « Cela concerne tous les patients atteints de tous types de cancers », poursuit-il.

Au total, la démarche de certification aura duré cinq ans. Resilience est née des cendres d'une autre entreprise, ayant obtenu les premiers certificats après un travail commencé en 2018. « Ensuite, nous avons obtenu un marquage CE, et un certificat d'interopérabilité de l'agence numérique de santé, avant l'avis favorable de la Haute autorité de santé (HAS). « Grâce à cela, la solution est donc prise en charge par l'assurance maladie et peut être prescrite par un médecin, qui va suivre à distance le patient ».

« La télésurveillance réduit les coûts de prise en charge »

Car la télésurveillance « réduit les coûts de prise en charge pour les patients et le nombre de jours d'hospitalisation, assure le CSO de la startup, qui a participé à plusieurs études. En fonction des pathologies cela peut aller jusqu'à plusieurs jours en moins chaque année. Et cela permet d'avoir en moyenne 10 % de moins de recours aux urgences ».

Aujourd'hui, la société est déjà présente dans 50 hôpitaux et cliniques privés en France. Mais Resilience souhaite déjà se diversifier. La société vient de faire l'acquisition de GutyCare, une société de 6 salariés, née en 2019, qui s'est spécialisée dans l'immunologie, spécifiquement les maladies chroniques de l'intestin, et s'est déployée dans 15 cliniques. « L'objectif est désormais d'obtenir un certificat de l'agence numérique de santé puis une validation de l'HAS pour que cette solution soit également remboursée », poursuit Paul-Louis Belletante. Avec à terme, l'ambition de « devenir un acteur de référence dans la prise en charge, à distance, des patients atteints de maladies chroniques », en poursuivant sa diversification.

45 millions d'euros levés depuis 2021

Pour atteindre ses objectifs, Resilience, qui emploie 120 salariés, avait levé 5 millions d'euros en amorçage en mars 2021 puis 40 millions en série A en janvier 2022. « Ces financements nous ont permis de recruter et de développer notre solution. » L'objectif désormais : se développer sur d'autres pathologies, en France mais également en Europe. La startup, déjà présente en Belgique, où elle compte trois établissements de santé partenaires, envisage d'étendre sa présence. « Après la France, pionnière dans le domaine du remboursement des solutions numériques, la Belgique est un des premiers pays européens à rembourser ce type de

soin », souligne Paul-Louis Belletante. Dès 2024, la société espère cibler d'autres pays européens, sans détailler ses ambitions.



À lire aussi

Remma, une marketplace dédiée au matériel médical d'occasion



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

[JE M'INSCRIS](#)

